

Face à la presse ce mardi 28 septembre 2021, le Pr Joseph Fouda accompagné de ses collaborateurs a donné des éclaircis sur les accusations portées contre la structure hospitalière dont il a la charge concernant la présumé mutilation du corps du jeune Hilaire Ayissi.

Face à la presse ce mardi 28 septembre 2021, le Pr Joseph Fouda a indiqué que « les autorités et moi-même avons saisi le procureur afin que la lumière soit faite sur cette affaire. Je souhaite donc qu'une autopsie soit faite par un médecin venant de la famille. Ceci pour que nous soyons accusés d'être juge et partie. L'hôpital central qui dispose des médecins légistes ne mettra pas à disposition ces médecins pour cela soit interprété d'une manière. ».

Tout en voulant mettre en confiance les camerounais, le patron de cette structure hospitalière souligne que « l'hôpital central de Yaoundé est votre hôpital. Tout ce qui s'est dit ne relève pas de cet hôpital ».

Tout est venu d'un coup de poignard que le jeune homme a reçu au niveau du dos le 10 septembre 2021. Il est donc conduit à l'hôpital central de Yaoundé où il se fait soigné. Il a par suite rendu l'âme est conduit à la morgue de ladite structures hospitalière.

Rendu vendredi le 25 septembre 2021 pour la levée de corps, les membres de la famille selon eux disent ne plus reconnaître le corps qu'ils ont déposé à la morgue. Plaintes, mouvement d'humeur s'installe à l'hôpital central de Yaoundé d'où les plaignants vont s'en prendre au Directeur. Refusant de prendre le corps, la dépouille est retournée à la morgue pour enquête.

Echosanté
